



Demande de payer couroi de distribution après vente de véhicule

Par **kat79**, le **01/07/2013** à **12:21**

bonjour je suis madame briand mon marie a vendu sa voiture le 21juin a un particulier la voiture était a 5000euro et il nous on demandé si on pouvait leur laissé pour 4300euro si il y avait des reparation a faire elle et passé au control et tout et ok il nous on demandé si la couroi de distribution était changer et on leur dit que non malgré la vente il nous demande de payer la facture que doit on fer

Par **youris**, le **01/07/2013** à **13:38**

bjr,
vous ne parlez pas du kilométrage du véhicule.
si la courroie de distribution a été changée à leur propre initiative sans panne préalable, vous n'avez rien à payer.
il n'y a pas de vice caché.
dans ces conditions pourquoi ne pas payer la prochaine révision ?
NE VOUS LAISSEZ PAS FAIRE.
CDT

Par **kat79**, le **01/07/2013** à **22:16**

la couroi de distribution et a changer tout les 5 ans comme nous avons vendu la voiture avant la date du changement de la couroi qui et octobre 2013 normalement c'est nait pas a nous de la changé